
TIJANI BEN JEMAA :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir, on commence maintenant cette téléconférence sur la révision des règles de procédures de l'AFRALO, au fait elle s'appelle pas règle de procédures mais c'est pas grave, Fatimata avait décidé qu'aujourd'hui nous allons discuter, finaliser la question des affiliations* individuelles, on avait décidé aussi que les membres du working group envoient leur point de vue sur la liste, sur le wiki ou sur les deux. Malheureusement il n'y avait qu'une seule réaction de la part de Fatimata, qui disait qu'elle pense qu'il faut faire une ALS spécifique pour les individus, mais Fatimata pense qu'il faut quelqu'un pour les héberger. Il ne faut pas quelqu'un pour les héberger, c'est une annexe que nous créerons, et dans laquelle on va mettre tous les individus, c'est surtout pour des questions de vote, de droit, quels seront leurs droits. Ils vont avoir les mêmes droits que n'importe quel ALS, c'est tout. Une voix par ALS, une voix par individu. C'est la seule raison pour cela. Autrement, les individus maintenant participent à nos travaux sans qu'ils soient AFRALO, je peux donner l'exemple d'Étienne Tishenbi, qui est peut-être plus présent que les membres d'AFRALO, qui discute, qui participe sur la liste, mais qui n'est pas AFRALO, qui n'a pas d'ALS.

Ce genre de participation qui sont déjà actuellement effectifs vont être dans le futur, si on veut, si on décide comme ça, mieux organisés, et aussi on va donner la possibilité à ces individus d'avoir une voix comme lui, c'est tout. Je disais donc qu'il n'y avait qu'une réaction de Fatimata, personne d'autre n'a émis aucune proposition. Je veux rappeler que l'affiliation individuelle pose des questions, des problèmes, mais résout des problèmes aussi. Elle pose des problèmes dans la mesure où une

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

personne qui n'a pas d'affiliation à l'extérieur d'ICANN viendra dans notre structure avec des idées bien sûr, c'est très bien, et pourrait apporter avec lui aussi une humeur pas désagréable sans qu'il ait quelqu'un derrière lui comme ALS pour le rappeler à l'ordre. C'est une personne complètement libre, qui peut dire ce qu'elle veut, qui peut causer des problèmes à l'intérieur du RALO*. Mais un autre exemple, un autre côté, nous allons pouvoir brimer* des compétences africaines qui n'ont pas d'organisation, et qui vont pouvoir participer à nos travaux et contribuer aux discussions, dans la politique qui se développe, etc. Je pense que c'est un enrichissement pour RALO, que nous allons beaucoup gagner si on met les bons garde-fous. Suivant notre plan, je tiens à préciser que tous les RALO ont pris cette décision et accepté les affiliations individuelles, la plupart d'entre eux ont fait une ALS pour tous les individus. La plupart. NARALO ce n'est pas comme ça, c'est un individu il vient, il est là, il n'a pas d'ALS. Par exemple RALO je crois que NARALO aussi, non PIR RALO, ils ont adopté le principe de créer une ALS pour les individus. Je pense que nous devons aujourd'hui discuter la question et puis si nous arrivons à nous entendre nous allons écrire un paragraphe là-dessus, que nous allons soumettre par la suite à AFRALO pour être adopté comme étant un nouvel article, une nouvelle règle de procédure, on l'appelle pas règle de procédure mais ce n'est pas grave. C'est ce qu'on va faire aujourd'hui. Je viens de vous donner quelques éléments concernant l'affiliation du budget* et je veux vous entendre. Qui veut parler, nous donner un point de vue? Je vous rappelle qu'il y a maintenant une proposition (interprètes se chevauchent). Je t'entends très bien Baudoin, parle s'il te plaît. Vas-y.

BAUDOUIN SCHOMBE : La question que je pose c'est de savoir comment la RALO ou l'AFRALO sont arrivés à accepter les membres individuels.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce qu'il y a eu des textes sur les moyens qu'ils ont employés pour le faire.

Bon, il faut dire qu'il n'y a pas de textes, d'ailleurs il n'y a rien qui l'empêche, la preuve est que NARALO, je veux dire la RALO de l'Amérique du Nord, avait des individus inactivement. Dès le départ ils avaient des individus avec des ALS. Il n'y a rien qui l'empêche. Si tu regardes le bylaw, les règles de procédures de l'ALAC, rien n'empêche cela. Seulement ce n'était pas d'usage d'accepter puisqu'on parlait d'ALS. Un individu ce n'est pas un ALS. NARALO les acceptait comme ça pêle-mêle sans aucun garde-fous, d'ailleurs ils ont eu des problèmes, parce que parfois quelqu'un vient et les insulte tous, alors ils l'enlèvent par la suite. Par contre, EURALO, l'Europe, et PIRALO* aussi, ont décidé de créer une ALS dans laquelle ils mettent tous les individus. Comme ça ils ont un cadre à l'intérieur du RALO, et pendant les votes ils n'ont qu'une voix, plutôt que pour NARALO ils n'ont aucune voix. Par exemple en Amérique du Nord ils sont là ils peuvent discuter et dire ce qu'ils veulent, mais ils n'ont aucune voix. Par contre, dans le RALO de l'Europe et de l'Asie Pacifique, ils ont créé une ALS de manière à ce qu'ils vont avoir une voix, quand il y a un vote. Est-ce que j'ai répondu à ta question?

BAUDOUIN SCHOMBE : Oui Tijani, (inaudible). Est-ce que nous pouvons penser à un tel mécanisme tout en essayant au moins de définir le rôle que vont jouer ces individus, enfin les membres individuels, du moins définir un texte dans lequel on sache comment les organiser en tant qu'ALS au sein d'AFRALO?

TIJANI BEN JEMAA : Justement c'est le rôle de cette réunion, j'aurais aimé que ça soit fait entre les réunions de manière à ce qu'aujourd'hui on valide uniquement, mais puisque rien n'a été écrit nous allons l'écrire aujourd'hui ensemble, nous allons dire quels sont les garde-fous qu'il faut mettre, et comment ça va être organisé.

BAUDOUIN SCHOMBE : C'est bon, j'ai compris. (interprètes se chevauchent)

GISELLA GRUBER : Philip a levé la main depuis un moment, je lui donne la parole et je reviens à Michel. Philip, à toi la parole.

PHILIP JOHNSON : Merci beaucoup Tijani, sur la page wiki, j'étais en train de mettre un commentaire et je lisais le commentaire de Fatimata concernant la création d'un ALS pour les individus, pour que les membres individuels puissent entrer dans cette ALS et j'ai aussi regardé la possibilité que dans le futur on ait un traitement spécial pour ce groupe particulier. C'est ce que je voudrais savoir. Ma deuxième question : comment est-ce que nous considérons le statut de ces membres individuels. Quel sont

les statuts de ces personnes? Est-ce que c'est quelqu'un qui vient d'Afrique, ou un utilisateur d'internet qui vient d'Afrique, n'importe qui? C'est une question que je voudrais poser, que j'ai rédigée sur la page wiki, donc s'il vous plaît veuillez la lire et répondre à ma question. C'était la contribution que je voulais faire, merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Phillip. Tout à fait, les membres de cet ALS sont des individus africains utilisateurs d'internet. Nous sommes une organisation africaine d'utilisateurs d'internet, donc les membres de cette organisation sont tous des utilisateurs d'internet, mais les individus qui veulent intégrer AFRALO sans utiliser une ALS seront aussi des individus qui seront utilisateurs d'internet en Afrique. On n'accepte pas quelqu'un qui n'est pas en Afrique, cela va de soi. Donc, la première question, il a dit qu'il a lu la contribution de Fatimata, et voilà. J'espère que j'ai répondu à ta deuxième question, d'une façon si tu la mise par écrit sur le wiki je répondrai par la suite. Michel, à toi la parole.

MICHEL TCHONANG :

Merci Tijani. Je souhaite une très bonne soirée à tout le monde, j'espère qu'on va passer une très bonne réflexion par rapport à cette thématique qui ma foi aura révolutionné AFRALO. Par rapport à la question sur la table actuellement, je souhaiterais qu'on puisse proposer, je suis d'accord que nous avons déjà tous accepté que certains puissent entrer, traiter, (inaudible) deviner les individus ne semblent pas juste, parce que si les organisations sont appelées à l'aide, il faut bien qu'on arrive à trouver un terme pour désigner les individus. Secondement, des inquiétudes se posent en rapport aux questions qui

viennent de se lever par les uns et les autres, on sait que l'individu n'a pas de responsabilité vis-à-vis X ou Y, mais directement au sein de l'AFRALO il peut arriver qu'il y ait dérapage. Je voudrais proposer à ce sujet que même si en dernier ressort – nous sommes juste en train de jeter les bases d'une discussion, nous décidons de créer une annexe qui regroupe au sein de l'AFRALO tous ces experts, il serait temps de préconiser que les experts, au début, soient mis en observation pour un certain nombre de temps afin d'être accrédités au sein de l'annexe qui sera créée au sein de l'AFRALO. La seconde hypothèse par rapport à ceci est qu'il peut arriver qu'un individu expert au sein de l'AFRALO ne soit pas du tout partant pour faire partie de l'annexe. Qu'est-ce qu'on fait de ça? Si nous n'acceptons pas la contribution, il y en a qui aime mieux fonctionner à plus large. Pour terminer, je pense que la question qui va se poser à la fin de tout ce que nous allons ébaucher va se situer au niveau du vote. Lorsqu'on va procéder à la consultation, que tous les annexes ont une valeur, comment ces annexes, ces ensembles de personnes vont pouvoir s'entendre, pour pouvoir prendre décision par rapport à une élection. Nous allons poursuivre notre travail jusqu'à ce qu'on rédige aussi une règle de procédure, une innovation qu'on appellera annexe au sein de l'AFRALO. Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Michel. J'ai noté les points essentiels, le premier c'est le nom qui ne doit pas être à ALS, le deuxième c'est la gouvernance à l'intérieur de l'ALS. Comment ils vont s'arranger pour prendre une décision commune pour voter, etc. Toute le reste a été dit avant, bien sûr quelqu'un qui n'a pas d'ALS et d'engagement il faut faire des garde-fous, bien entendu il faut tout définir dans nos règles si on a décidé de créer une ALS pour

les individus, il faut se rendre compte maintenant que la tendance est pour l'acceptation des individus car tout le monde nous dit que c'est ce sont des contributions, et nous sommes en quête de contributions. Plus de gens veulent contribuer, mieux ça vaut. C'est pour cela que les gens courent pour accepter les affiliations individuelles. Michel tu as évoqué plusieurs points, mais j'ai reconnu ces deux plus importants points, je te propose déjà de mettre des bulletpoints ou sur le chat ici ou le mieux c'est que tu l'envoie sur le chat ici. Je continue, je donne la parole à Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA :

Je voudrais répondre au point de Michel, si des experts ne sont pas partants pour faire partie d'une ALS. À ce moment-là, ce qu'on cherche, si des individus se retrouvent dans une ALS, ils auront les droits d'une ALS. Tu as proposé Michel que si on devait aller dans ce sens là, qu'on laisse une période d'essai pour les observer etc. Je pense que c'est quelque chose qu'on peut voir dans les principes de fonctionnement. Su un expert ne veut pas adhérer mais donner ses idées, nous sommes dans un environnement ouvert ou quelqu'un peut émettre des idées, ce n'est pas interdit. Cependant, cet expert là n'aura jamais la latitude de voter. Par contre, s'il est dans une ALS et son idée passe au sein d'une ALS, l'ALS peut voter en tenant compte de son idée. Voilà la différence, mais je pense que chacun a la liberté de dire « j'adhère ou je n'adhère pas à une ALS ». Que l'on ne l'appelle pas ALS si nous disons que nous voulons la créditer, mais je pense qu'il va falloir quand même l'appeler ALS. Si l'idée ne passe pas, ce n'est pas ALS. Comment prendre des décisions? Déjà il y a des RALO qui nous ont devancés un peu, évidemment comme toute organisation, ils pourront émettre leur avis à

un représentant. De toute façon, il y a une centaine d'individus, mais 100 individus ne peuvent pas tous parler à la fois. C'est comme dans toute organisation; un représentant va les représenter, dire l'idée générale selon la structure à mettre en place. Voilà ce que je voulais dire, et j'arrête là.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Fatimata. Michel et toi avez dit ce qui est dit déjà, si quelqu'un n'est pas dans une ALS, il fera comme Étienne, qui participe comme toute le monde et plus que tout le monde même mais n'a aucun droit, ne peut obliger de décisions. Il peut faire du lobbying, discuter et nous convaincre, ça peut aller, mais ne peut pas, s'il n'a pas la majorité avec lui, faire passer quoi que ce soit. Par contre, s'il est dans une ALS, elle pourra pousser une décision ou une position de l'AFRALO. Deuxième point, le (inaudible) comme je le vois, si nous avons un nombre de postulants pour adhérer à AFRALO comme individus, dans ce cas nous créerons une ALS, et expliqueront que pour être membre d'AFRALO il faut être dans une ALS, et voici une ALS qu'on a créée spécialement pour vous. La gouvernance à l'intérieur de l'ALS comme Fatimata vient de dire, il y a déjà des expériences avant nous, mais je pense que c'est comme toute les autres ALS, comme toute le monde, et peut être mieux que les ALS parce qu'une ALS est une personne, qui ne reveint même pas à sa base. Ici ce sont des gens engagés qui veulent contribuer, donc il y aura une discussion et une prise de position vraiment démocratique, puisque tout le monde est là pour défendre son point de vue. C'est une expérience à faire, il ne faut pas la rater, je sens qu'il n'y a pas d'opposition au fait qu'on accepte les individus ou une ALS, on discute des détails, et c'est notre boulot de le faire, chacun doit contribuer.

J'aurais aimé -- comme je l'ai dit l'autre fois, les téléconférences ne sont pas l'endroit pour préparer un texte ou élaborer quelque chose, mais plutôt pour approuver, corriger, donner le consensus, voter, adopter, etc. Je suis conscient qu'il y a beaucoup de garde-fous à mettre, c'est à nous tous de décider ce qu'il faut mettre comme garde-fous. Comme disait Baudoin tout à l'heure, comment ça va fonctionner, quelles seront les règles, il faudrait qu'on le fasse, et je demande à Baudoin de nous donner son point de vue sur la liste, je demande à Michel de donner une conception, comme il voit une ALS qui marche. Je vais mettre mon point de vue sur la liste, et Fatimata aussi. On compilera tout ça, et on discutera -- la prochaine fois on aura un autre sujet, on va adopter ou refuser la compilation. Si on la refuse, il faudrait qu'on la compile entre les réunions encore une fois pour trouver le consensus, qu'on adoptera, et on le proposera à AFRALO. Fatimata tu as la main levée.

FATIMATA SEYE SYLLA : J'ai oublié de baisser la main.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord. Est-ce qu'il y a d'autres remarques qu'on peut faire -- Baudoin vas-y.

BAUDOUIN SCHOMBE : Je pense que l'option est bonne, nous pouvons faire des contributions en ligne pour voir ce que nous pouvons établir comme garde-fous, une ALS est une formalité, ce sont des cas différents sur lesquels il faut qu'on réfléchisse, et je suis d'accord pour qu'on fasse des contributions là-dessus.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Baudoin, très bien. D'autres remarques? Bon, comme on n'a rien de préparé pour compiler puisque c'est prévu pour la dernière demi-heure, nous allons finaliser les textes et les approuver, pour pouvoir les passer à AFRALO. Comme on n'a rien de préparé, nous pouvons plonger en réflexion pour développer un peu la réflexion. Si quelqu'un a une idée plus développée il peut la présenter, comme nous avons un peu plus de temps. Après, la rédaction se fera entre les réunions. Je ne vois personne lever la main, je vais vous dire comment je vois la chose. Tous les individus constitueront ensemble une ALS, at-large structure, une structure d'utilisateurs d'internet. Ce n'est pas en contradiction avec le nom d'ALS. Pourquoi il vaut mieux utiliser ce nom là?

Parce que cette ALS aura les mêmes droits que les autres. Ce ne serait pas trop difficile de la différencier, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque. C'est une ALS comme les autres. La gouvernance à l'intérieur de cette ALS : les membres vont choisir un chef, un président comme les autres ALS, en choisir le leadership. Le choix de ce leadership doit être périodique, pas toujours les mêmes. Comment ils vont prendre leurs décisions : on peut mettre des règles claires, que les décisions à l'intérieur de cette ALS doivent rester simples, par exemple, ce n'est pas la peine de compliquer les choses. S'ils vont en majorité absolue, ils ne pourront ne jamais pouvoir prendre de décision. Il vaut mieux dire la majorité simple, on dit aussi que le consensus est la règle, le vote est l'exception. Il faudrait que cette ALS prenne ses décisions par consensus. Si vous prenez une décision et que vous n'êtes pas d'accord avec votre voisin, il faut trouver un terrain d'entente plutôt que

d'essayer de forcer une majorité en votre faveur. De cette manière-là, si vous essayez de trouver un terrain d'entente, ça veut dire que le résultat sera approuvé par tout le monde. C'est mieux que d'avoir un gagnant et un perdant. Avec un gagnant et un perdant, les tensions vont monter, et chacun va essayer de gagner. Il faut clairement mettre dans les règles que les décisions sont prises en consensus, le recours au vote est exceptionnel ou dans les cas où il faut avoir une décision rapide. Il faut prendre le temps de discuter jusqu'à ce qu'on trouve le consensus. Qu'est-ce que – Michel dit qu'il faut laisser une période d'essai aux individus. Pour toutes les ALS, on peut accepter une ALS, mais vous allez vous rendre compte que c'est une ALS rebelle, qui ne fait que causer de problèmes et insulter les gens, voilà. Si on va appliquer la période d'essai, il faut donner le bénéfice du doute, ne pas partir avec un préjugé défavorable. La première fois où il y aura un problème, on mettra des mesures pour corriger chaque fois où il y aura un dépassement à droite ou à gauche.

Ça sera progressif, dans le sens d'un travail commun. Ce n'est pas une société, AFRALO, ce n'est pas une entreprise. C'est un ensemble d'utilisateurs d'internet. Bien sûr, à l'intérieur de cet ensemble il y a toujours des dissensions, des points de vue différents. Si on essaie de trouver le consensus, on n'arrive pas au consentement. C'est ce qu'il faut faire avec cette ALS aussi, la mettre du côté de la contribution plutôt que du côté de la confrontation. Il y a des gens qui dès le départ sont là pour confronter, semer le trouble ça existe, mais on n'a rien fait pour ces gens-là, on a toujours le préjugé favorable, on dit que ça va passer, les gens vont comprendre, etc. Si ça dépasse une certaine limite, je conseille d'appliquer des mesures très strictes, pour stopper, sinon si

on n'arrête pas, ça peut pourrir tout le RALO. Voilà comment je vois cette ALS. Il ne faut pas que ce soit quelque chose de très particulier, mais pas quelque chose d'exceptionnel dans le comportement, il faudrait qu'on l'intègre dans l'ensemble de nos ALS et qu'on essaie d'harmoniser la contribution et le comportement de cette ALS dans le comportement général du RALO. C'est comme ça que je la vois, si vous avez des avis contraires, je vous prie de vous manifester. Michel vas-y. Je n'entends pas. Tu es peut-être « muted ». (interprètes se chevauchent). Je n'entends plus Gisella. Tu peux répéter Gisella? Michel vas-y.

BAUDOUIN SCHOMBE : Tijani j'ai une petite suggestion.

TIJANI BEN JEMAA : Michel? Baudoin alors, vas-y.

BAUDOUIN SCHOMBE : Tu as proposé au tableau quelque chose d'intéressant, est-ce que ces membres individuels peuvent participer à nos débats, peut-on le mettre dans les mailing lists, ou alors créer un wiki pour eux pour suivre leurs débats, ça nous permettrait de voir comment ils débattent, voir la logique, et l'harmonie dans les échanges.

TIJANI BEN JEMAA : Tu proposes qu'on crée un wiki pour eux? Michel tu veux parler? Il s'en va. Baudoin je suis d'accord on peut faire ça. Ils vont sûrement nous dire pourquoi on ne fait pas la même chose pour les autres ALS, suivre le

dialogue entre eux, au moins au départ on peut faire ça, voir comment les choses tournent quant aux ALS. D'autres remarques? Michel? Vas-y.

BAUDOUIN SCHOMBE : Je peux dire quelque chose? Le processus est très important, nous sommes en train de les constituer, ils sont des individus, nous souhaitons quand même être en face de personnes sûres.

TIJANI BEN JEMAA : Tout à fait, Baudoin. Fatimata? Étoile 7 pour débloquent le micro.

Fatimata SEYE SYLLA : L'idée de Baudoin n'est pas mauvaise, je suggère seulement est comme c'est son idée et c'est une bonne idée, est-ce que lui peut se charger de suivre cette future ALS. On doit soumettre les activités de l'ALS, alors peut-être que lui peut prendre la responsabilité de suivre, faire partie de leur mailing list, rendre compte à mesure.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Fatimata.

BAUDOUIN SCHOMBE : Je suis d'accord

TIJANI BEN JEMAA : Avant cela, nous avons besoin d'articles pour notre règle. Il faudrait que chacun d'entre nous écrive un texte qui pourrait servir à la rédaction de cet article qui vont créer ces ALS, introduire la notion d'affiliation*

individuelle, etc. Essayez de produire un texte chacun de votre côté, on compilera tout ça et on passera cela à l'approbation des membres du groupe. Alors Baudoin, Michel, Fatimata et tout le monde, préparez des textes. Michel.

FATIMATA SEYE SYLLA : Tijani ce n'est pas comme ça, il faut mettre les autres devant, Barrack, Philip pour qu'ils nous proposent des textes. On appelle ça le budgétage*.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Fatimata. Je pense que ceux qui ont des idées peuvent écrire le texte, mais ceux qui n'ont pas d'idées ne peuvent écrire le texte. Pourquoi j'ai nommé Michel, Baudoin, Fatimata, c'est parce que ces gens-là ont des idées, et ils peuvent les mettre noir sur blanc. Après, on va peut-être impliquer les autres dans la rédaction de quelque chose de cohérent, mais je pense que celui qui a une idée doit écrire le texte, à mon avis.

FATIMATA SEYE SYLLA : Je suis d'accord, je voulais les impliquer un peu.

TIJANI BEN JEMAA : J'ai compris, tu voulais les impliquer, Michel, j'espère pouvoir t'entendre.

MICHEL TCHONANG : En fait, tu as proposé de faire une première mouture, je pense que vos interventions sont éclairées, étant donné que tout entre dans les précautions et la mise en place de cette ALS spéciale. Ca ne vaut pas la peine qu'on en discute maintenant, après la première mouture.

TIJANI BEN JEMAA : Michel je n'ai pas entendu, tu as parlé trop bas, je te prie de répéter de manière à ce que je puisse comprendre. Je ne sais pas si les interprètes ont compris quelque chose, mais je n'ai pas compris. Tu peux répéter?

MICHEL TCHONANG : Je disais donc tout à l'heure, maintenant tout le monde entend autour de moi? Tu entends Tijani? Je n'ai pas plus à dire à la suite de la proposition, elle m'amène plutôt à coucher cette première mouture, et à partir de celle-ci on pourra tenir compte des garde-fous par rapport à cette ALS un peu spéciale. Voilà, c'est ce que je voulais dire.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Michel, Fatimata tu as la main levée, mais je vois Silvia Vivanco qui veut parler.

SILVIA VIVANCO : Je voulais dire que je viens de publier sur le chat deux modèles de règles de procédures l'une est une datation préliminaire d'APRALO qui en ce moment vote cette création d'ALS pour les membres individuels, l'autre est le NARALO qui a commencé à accepter des membres individuels. Ce sont des suggestions de modèles tout à fait différents. Au moment de voter tous les individus peuvent avoir une seule voix pour désigner un

représentant qui va voter à leur place. Une seule personne va voter au nom des individus. Voilà un autre modèle que vous pourrez peut-être considérer. J'ai également ajouté cela dans la page wiki, pour que vous ayez une idée de procédure qui peut être plus appropriée pour les valeurs dont vous discutez. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Silvia tu as mis sur le wiki les liens aux règles de APRALO et de NARALO qui concernent les affiliations individuelles.

SILVIA VIVANCO : Oui, et je viens d'ajouter sur le chat les liens, et dans la partie des commentaires du wiki j'ai également ajouté pour qu'ils soient disponibles à la fin de l'appel aussi.

TIJANI BEN JEMAA : Je ne les vois pas sur le tchat, c'est ça mon problème. C'est bon, merci Silvia. D'autres commentaires? J'ai eu un commentaire de Hadja Uttara qui dit qu'il peuvent participer pleinement au vote, mais qu'ils n'ont pas droite de vote. Elle dit si j'ai bien compris qu'un vote compte pour un. Elle demande la parole. Hadja tu as la parole, j'ai lu ton Skype. Personne n'entend. Des problèmes de communication. Elle demande de qui en dehors du vote l'adhésion pose problème. Ne peuvent-ils pas adhérer sans droit de vote? Hadja écoute : adhérer veut dire participer, tout le monde peut participer, je te rappelle qu'Étienne Tishendi participe à nos travaux, peut-être plus que les membres, mais il n'a aucun droit, il n'est pas membre. Les accepter sans droit de vote veut dire qu'ils seront comme Étienne, on peut leur donner un cadre

règlementaire, de manière à mieux coordonner leur participation. C'est différent de ce qui se passe maintenant. D'autres commentaires? Nous avons dix minutes, sinon je vais passer au point suivant, les prochaines étapes entre les deux téléconférences. La prochaine téléconférence serait, aujourd'hui nous sommes le 26, pendant le voyage à Los Angeles ça ne marche pas, il faut la déplacer de deux semaines, donc nous sommes le 26, la prochaine téléconférence aura lieu le 24 octobre après les réunions de Los Angeles, à la même heure, la prochaine téléconférence va traiter de notre sujet. J'espère qu'on aura des textes écrits concernant l'affiliation individuelle de la part de tout un chacun, et toutes les personnes qui ont des idées, après on va passer à la compilation et on entre dans la réunion du 24 octobre avec un texte compilé, et l'on prendra 5 minutes pour l'adopter, ou le modifier légèrement, ou s'il y a beaucoup de choses à changer, décider de le modifier entre la réunion du 24 octobre et celle qui va suivre et entre temps sur la liste on fait plusieurs opérations* de manière à ce qu'on arrive à un consensus pour qu'à la réunion d'après, on l'adopte. Cette question d'affiliation individuelle ne doit pas prendre une nouvelle téléconférence. C'est entre les téléconférences qu'on va travailler ça, puisque nous sommes d'accord sur les principes... et c'est à la prochaine téléconférence qu'on discutera, un moment, du vote pondéré. S'il vous plaît réfléchissez à la question. Si vous avez des idées, émettez-les sur les listes et sur le wiki (voix se chevauchent). Michel.

MICHEL TCHONANG :

Une téléconférence sur le vote pondéré? Nous on a des inquiétudes, le vote pondéré est pour les annexes spéciales.

TIJANI BEN JEMAA : Non, tu étais avec nous dès le départ, nous avons adopté 1,2,3,4,5,6 points à réviser dans notre règle de procédure. Le premier point était l'adoption* du budget, le deuxième c'est le vote pondéré. Le troisième est les performances, le quatrième est la justification* le cinquième point est le quorum et et le sixième est la révision des critères de certification des ALS. Des points qu'on avait adoptés ensemble, et tu étais avec nous. Tu es d'accord?

MICHEL TCHONANG : Oui j'ai vu dans ton commentaire...

TIJANI BEN JEMAA : Non non, cela n'a rien à faire avec les commentaires, avec l'ALS qui va être créée. Nous parlons du vote pondéré de toutes les ALS.

MICHEL TCHONANG : D'accord.

TIJANI BEN JEMAA : Pensez à la question, je pense que cette question va prendre un peu plus de temps, ce n'est pas la même chose que l'affiliation individuelle, essayez s'il vous plait de produire quelque chose, au moins de lancer des idées de manière à ce qu'on puisse commencer la réflexion et arriver à la prochaine téléconférence avec quelque chose d'écrit. C'est le premier point d'une étape future, premièrement la prochaine réunion aura lieu le 24 octobre à la même heure, deuxièmement, le

sujet qui sera débattu est le vote pondéré, et troisièmement les textes que nous allons produire concernant l'affiliation individuelle doit commencer aujourd'hui jusqu'au 24 octobre, où il faudrait un texte compilé, c'est-à-dire que les contributions doivent avoir lieu beaucoup plus tôt, et après cela on pourra compiler et arriver au 24 octobre avec un texte compilé, si nous avons de la chance ce sera adopté tout de suite, si on doit le modifier légèrement on le fera et s'il y a beaucoup de travail dessus, pour ne pas perdre une téléconférence, on va laisser ça entre deux téléconférences après le 24, on va finaliser le texte entre le 24 et la réunion d'après, mais il faudrait qu'à la réunion d'après on arrive avec quelque chose qui sera réellement accepté par tout le monde, c'est-à-dire que sur la liste on fera plusieurs épurations, de manière à ce que tout le monde accepte le résultat final. Voici les étapes futures pour notre travail. Si nous sommes tous d'accord sur cela, s'il n'y a pas d'objection, je vois qu'il y a Fatimata qui veut parler.

FATIMATA SEYE SYLLA :

Merci Tijani. C'est juste pour insister sur ce que tu viens de dire. Il y a beaucoup de travail à faire entre les deux téléconférences. Si nous ne faisons pas de travail pour finaliser au maximum le texte sur les membres individuels, ça va être quelque chose de très compliqué, j'insiste sur cela, pour que nous nous y mettions tous. C'est la précision que je voulais faire, mettre l'accent sur ce que tu viens de dire, que je trouve très important.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Fatimata pour ton soutien à l'idée. Est-ce qu'il y a des questions diverses à soulever avant que je ne clôture cet... Baudoin vas-y.

BAUDOUIN SCHOMBE : Comment ça se passe pour ICANN 52 au Maroc? Est-ce que nous y serons? Comment ça va se passer?

TIJANI BEN JEMAA : C'est une question qui n'a rien à voir avec le groupe de travail, on aura une réunion APRALO le 1^{er} octobre, c'est là il faudra qu'on en discute, mais personnellement je n'ai pas de choses particulières concernant la réunion de Marrakesch. Jusque là je n'ai rien comme chose particulière. Je te conseille Baudoin de soulever ce point le 1^{er} octobre à la réunion d'APRALO.

BAUDOUIN SCHOMBE : D'accord, c'est compris Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, s'il n'y a pas any other business, je vais vous remercier tous d'avoir participé à cette réunion. Je clôture maintenant cette réunion. Bye bye.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]